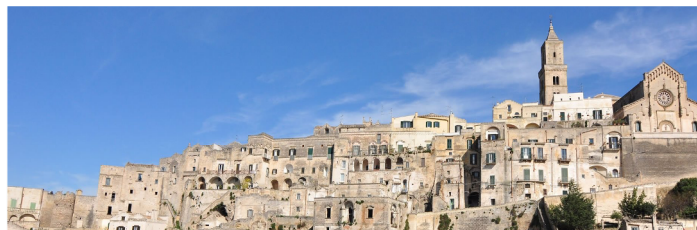


DOUBLE LICENCE / LAUREA HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE & OPERATORE DEI BENI CULTURALI



L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Paris) et l'Università degli Studi della Basilicata (Potenza-Matera) ont développé un programme de formation commun dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art qui permet à dix étudiants sélectionnés (cinq de chaque université) d'effectuer une mobilité durant les deux semestres de 3^e année et ainsi d'obtenir un double diplôme de premier cycle : d'une part, la Licence « Histoire de l'art et archéologie » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et, d'autre part, la Laurea triennale « Operatore dei beni culturali » de l'Université de la Basilicate.

PRESENTATION DU PARCOURS

Après avoir validé les épreuves sanctionnant les deux premières années du cursus à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les étudiants parisiens sélectionnés effectueront une mobilité de deux semestres durant la troisième année de licence à l'Université de la Basilicate sur le campus flambant neuf de Matera, ouvert en 2018 au cœur de cette ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et désignée Capitale culturelle de l'Europe pour l'année 2019. Au terme de trois années, les étudiants auront suivi les activités pédagogiques des deux universités et acquis des compétences méthodologiques et une connaissance critique tant en matière d'Histoire de l'art et/ou d'Archéologie que dans le domaine des Biens culturels. L'apprentissage de techniques d'analyse documentaire et de méthodes de recherche dans un contexte international et pluridisciplinaire constitue l'un des avantages de l'enseignement offert. Les compétences acquises permettent aux étudiants une poursuite d'études en master tant en France qu'en Italie et visent *in fine* à une insertion professionnelle dans le secteur de l'histoire de l'art et/ou de l'archéologie, mais aussi de la gestion du patrimoine et de programmes culturels internationaux.

PROFIL REQUIS

Étudiant inscrit en L2 Histoire de l'art et Archéologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, disposant de notions d'italien (niveau B1 requis). Les étudiants parisiens souhaitant participer au programme de double diplôme devront avoir obtenu 120 ECTS avant leur départ, prévu en septembre.

MODALITES D'ADMISSION

La procédure de sélection relève de l'université d'origine des étudiants. La sélection se base exclusivement sur des critères pédagogiques (cursus universitaire), sur les compétences linguistiques des candidats, sur leur motivation, ainsi que sur leur projet professionnel. Les étudiants parisiens enverront par mail au responsable du parcours, **au plus tard le 15 juin 2023**, leur dossier de candidature, composé d'un CV, d'un relevé des notes de L1 et L2, d'une attestation de niveau de langue italienne, ainsi que d'une lettre de motivation.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les étudiants parisiens seront accueillis au sein du Département de *Culture europea e del Mediterraneo: Architettura, Ambiente, Patrimoni culturali* (DiCEM) et du Département de *Scienze Umane* (DISU) de l'Université de la Basilicate.

À Matera, les cours de troisième année portent sur : Institutions ecclésiastiques, Archéométrie, Biens ecclésiastiques, Chimie appliquée aux biens culturels, Muséologie, Archéologie et histoire de l'art de Rome, Lettres classiques, Archéologie de l'Antiquité tardive et du Moyen âge, Histoire de l'art contemporain, ainsi que sur l'Histoire grecque, romaine, médiévale et contemporaine.

Les crédits obtenus à l'Université de la Basilicate seront automatiquement reconnus par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et se substitueront aux crédits prévus pour la délivrance du diplôme de l'université d'origine.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les étudiants participant au programme seront à la fois inscrits dans l'université d'origine et enregistrés dans l'université d'accueil. Ils payeront les droits d'inscription dans leur université d'origine, mais seront exemptés du paiement des droits d'inscription dans l'université d'accueil, à l'exception des frais de diplôme, le cas échéant. Les frais relatifs au transport, à l'hébergement et à la nourriture, et toutes les dépenses relatives aux études, seront à la charge des étudiants. Les étudiants sélectionnés bénéficieront toutefois d'une bourse de mobilité dans le cadre du programme ERASMUS+.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART
ET ARCHEOLOGIE
&
LAUREA OPERATORE DEI BENI CULTURALI

RESPONSABLE DU PARCOURS À PARIS :

Alain Duploux – aduploux@univ-paris1.fr